

L'enseignement du ski

*organisé dans le cadre de la formation
professionnelle académique en E.P.S.
et des actions des conseils généraux
des départements de la Savoie et Haute-Savoie*

SAVOIR SKIER et PLAN SKI JEUNES

RAPPORT de L'ACTION de FORMATION (06A0080379)

12, 14, 18, 19 décembre 2006

- 1. Les compétences spécifiques en ski de fond*
- 2. Les éléments abordés en stage*
- 3. L'apprentissage en ski de fond*
- 4. Quelques recommandations pédagogiques*
- 5. Les compétences en ski alpin*
- 6. Construire un cycle d'enseignement de 10 heures en ski alpin*
- 7. la responsabilité des enseignants dans l'enseignement du ski alpin*

*Stéphanie Vincendet, collège Modane, ski alpin
Patricia Girier, collège Megève, ski alpin
Laurent Savel, lycée Annemasse, ski de fond
Roland Chavent, lycée Albertville, ski de fond
Rémy.Pasteur, IA-IPR-EPs, synthèse*

SKI de FOND en COLLEGE

Les COMPETENCES SPECIFIQUES à faire acquérir.....

(synthèse réalisée au cours de l'action de formation ski de fond les 12 et 14 décembre 2006)

Les compétences spécifiques	<i>Ce qu'il faut savoir ou savoir-faire</i> Mais attention le décret du 11 juillet 2006 sur le socle des compétences et l'arrêté du 19 décembre 2006, sur la formation des maîtres nous demandent de définir les connaissances, les capacités et les attitudes.
<p>COMPETENCE N°1 (10 heures) <i>Dans un espace délimité et sur un parcours assez plat ou descendant, comprenant des petits reliefs (descente, bosses, prise et sorties de traces.)</i> MAITRISER SON EQUILIBRE EN SKATING ou en STYLE CLASSIQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ° Choisir son matériel, régler, utiliser ses dragonnes et garder son équilibre en glissant d'un pied sur l'autre skis divergents ° évoluer en patinage ou en pas alternatif et en poussée simultanée sur le plat, freiner, s'arrêter, changer de direction en ½ ou chasse-neige à faible vitesse ° respecter les règles de dépassement et de stationnement sur la piste ° attendre, aider, encourager ses camarades en difficulté ° respecter les consignes de sécurité ° respecter l'environnement
<p>COMPETENCE N°2 (20 heures). <i>Sur un parcours comprenant des reliefs (montée, descente, dévers, bosses, changements de direction sur neige damée ou non)</i> AMELIORER la VITESSE et L'EFFICACITE de la COORDINATION DES ACTIONS PROPULSIVES des JAMBES et des BRAS tout en RECHERCHANT l'ALLONGEMENT du TEMPS de GLISSE en PATINANT</p>	<ul style="list-style-type: none"> ° l'équilibre sur un ski ° transférer dans l'impulsion le poids du corps d'un ski sur l'autre pour améliorer le temps de glisse sur chaque ski (recherche d'un appui stable) ° a coordination des jambes et des bras (vers plus de fluidité) ° différencier deux pas et les adapter au terrain avec un coté préférentiel (2 temps de base et 2 temps combiné) ° réaliser la synchronisation du pas de patineur 1 temps sur plat montant (une poussée des bras pour chaque glisse de ski) ° gérer son effort en fonction de la physionomie du parcours (plat, montée, descente) ° la gestion de la vitesse, la prévision du trajet ° respecter l'environnement
<p>COMPETENCE N°3. (30 heures) <i>Sur un parcours comprenant des reliefs accentués</i> UTILISER LES TECHNIQUES LES MIEUX APPROPRIEES aux MOUVEMENTS DE TERRAIN et aux CHANGEMENTS de DIRECTION pour BENEFICIER d' ACTIONS PROPULSIVES EFFICACES dans un BUT D'ECONOMIE ou de RENDEMENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> ° allonger les temps de glisse sur chaque ski pour obtenir la meilleure vitesse (rapport amplitude fréquence..) ° exécuter des poussées complètes des jambes et des bras ° le pas tournant propulseur ° rechercher le relâchement entre les temps moteurs ° adapter le rythme et l'amplitude en fonction de la pente ° choisir et enchaîner les différents pas en fonction du terrain ° utiliser les plages de récupération relatives que permettent les descentes (décontraction) ° respecter l'environnement

NB : Les compétences générales sont définies par l'établissement et en référence au décret N° 2006-830 du 11 juillet 2006 sur « le socle commun de connaissances et de compétences » dans les paragraphes 5 et 6 sur les compétences sociales et civiques, la prise d'initiative et d'autonomie.

STAGE DE SKI DE FOND

PLAINE-JOUX 12et14 Décembre 2006

1. Présentation du ski nordique

- Origine (chasse, armée ...sport)
- Apparition du skating : 1984 1^{ère} course homologuée en coupe du monde

2. Spécificité du skating (par rapport à l'alternatif)

- skis divergeants
- matériel (skis, chaussures , fixations, bâtons)
- appuis francs
- polygone de sustentation modifié
- trace damée, large

3. Choix des skis/bâtons/chaussures

- skis : taille ou taille + 10cm
- bâtons : taille – 20cm
- chaussures de skating

4. Biomécanique en skating

- déplacement / placement du CDG par rapport aux appuis (débutant à expert)
- décomposition de la force exercée sur le ski (opposition à addition)
- l'angulation du ski par rapport à la surface d'appui (neige)
- l'angle de planté du bâton

5. Le déplacement en skating

- Pas de patineur 2 temps
- Pas de patineur 1 temps
- Pas combiné
- Pas alterné

6. Freinages et changements de direction

- ½ chasse-neige, chasse-neige
- pas tournant et dérapage

7. L'apprentissage

- l'équilibration
- la propulsion
- la coordination

8. La séance

- l'échauffement
- le thème de séance
- l'utilisation du terrain (neige, pente, zone spécifique...)
- l'itinérance
- le bilan/échange

9. Le cycle

Il doit permettre à l'élève d'acquérir une compétence, de le rendre de plus en plus autonome et de l'aider à accroître le rendement dans ses déplacements.

10. La mise en place de l'activité

- La proposition au CA
- La durée du cycle, des leçons
- L'encadrement
- L'interdisciplinarité (thèmes de convergence).
- La fiche d'information aux parents et autorisation d'intervention si accident ;
- L'aménagement pédagogique, didactique et sécuritaire

11. La sécurité

- L'équipement vestimentaire
- Le nombre d'élèves par groupe, l'encadrement, les groupes de niveau.
- Le choix de la piste
- Le balisage de la zone d'évolution
- La trousse de secours, couverture de survie
- Le téléphone portable, le talkie (no sécu pistes, parents, établissement)
- L'eau, l'alimentation
- La météorologie

12. L'évaluation

L'APPRENTISSAGE du SKI de FOND

en

COLLEGE

- DESCENTE-VIRAGE :**
- Trace directe, arrêt naturel. Trace en traversée..
 - Trace directe et chasse neige dans la ligne de pente droit
 - Demi chasse neige avec un ski dans la trace alternatif
 - Chasse neige tournant G/D
 - Virage type stem
 - Dérapage vers dérapage frein vers dérapage + conduite glissée
 - Pas tournant vers pas tournant propulsif

- PLAT :**
- Marche vers marche glissée
 - ½ pas de patineur vers patineur sans bâton vers patinage 1 puis 2 b.
 - Poussée simultanée des bras

- EN MONTEE :**
- Marche ripée vers marche ripée-glissée vers patinage ripé-glissé
Vers patinage ancré-glissé vers patinage glissé

- PLAT-VIRAGE :**
- Marche/arrêt/virage (sans anticipation)
 - Patinage/arrêt/virage (sans anticipation)
 - Patinage /virage avec anticipation
 - Pas tournant sans perte de vitesse
 - Pas tournant avec gain de vitesse
 - Pas tournant avec accélération

QUELQUES CONSIGNES LORS DE L'EXECUTION :

Lever la tête et regarder devant (et non les skis), avoir les articulations fléchies (chevilles-genoux-hanches) en descente ou en conduite de courbe, se redresser sur l'appui/amener le bassin sur l'appui pour augmenter le tps de glisse, avoir une poussée longue et complète de la jambe, des bras vers l'arrière(2tps et combiné), finir la glisse avec un petit coup de pied vers l'av., poser ski à plat pour glisser...

LES EXERCICES/JEUX D'ECHAUFFEMENT :

Touche-couleur, Jaques a dit, Chat perché, Epervier, Meneur-mené, Lions-gazelles (variantes), Pose-dépose d'objets (bonnet/gants), croche-décroche, Béret, Ballon-chrono, Horloge (passe dessous), Chandelle, Poussette (ou tirette), Poule-renard-vipère.

QUELQUES « RECOMMNDATIONS » PEDAGOGIQUES

Recommandations sécuritaires

- Avoir tous les élèves sous les yeux, ou définir précisément le degré d'autonomie de certains élèves ou de tout ou partie du groupe.
- Baliser le périmètre d'évolution
- Prévoir réchappe sécuritaire en cas de descente
- Régler dragonnes et serrer chaussures
- Ne pas utiliser les dragonnes si la descente est rapide voire dangereuse, sur des sauts, ou hors pistes damées.
- Travail avec talkies conseillé.
- Si la température est basse, rester près du centre ou d'un local abrité.
- Par fort vent, emprunter des parcours abrités dans le bois.
- Attention en descente, faire partir les élèves 1 par 1 et proposer plusieurs traces parallèles
- Se munir de la liste des élèves mise à jour
- Avoir avec soi le numéro de téléphone de la sécurité des pistes, de responsable du groupe, de l'établissement.
- Se munir d'une trousse de 1^{er} secours, d'1 couverture de survie.
- Prendre une paire de gants de rechange, de lunettes de soleil, des lacets..

Recommandations pédagogiques

- Constituer des pré groupe de niveau
- A l'arrivée, choisir rapidement le matériel et installer rapidement son espace
- Intervenir à 2 pour un groupe si possible (!)
- Tester la glisse en descente le premier
- Commencer la séance par une mise en train jouée
- Proposer plusieurs difficultés possibles pour gérer l'éventuelle hétérogénéité
- Pour une randonnée, partir au plus vite quitte à faire un jeu à skis au retour
- Limiter au maximum les temps d'attente statique
- Attention toutefois au dosage avec les plus faibles
- Prévoir quelques sucres, orange, barres céréales ou fruits et de l'eau.
- Prendre une spatule de rechange.
- Malgré le retard, c'est en allant doucement que l'on avance le plus vite !!!!

Recommandations didactiques

- Travail par 2, 3 ... ou plus intéressant (mimétisme par exemple)
- Adapter le travail prévu, le choix de la piste à la qualité de la neige, à la température
- User et abuser du « sans bâtons »

SKI ALPIN en COLLEGE
Les COMPETENCES SPECIFIQUES à faire acquérir....

(synthèse réalisé au cours de l'action de formation ski alpin les 18 et 19 décembre 2006)

Les compétences spécifiques	Ce qu'il faut savoir ou savoir-faire <small>Mais attention le décret du 11 juillet 2006 sur le socle des compétences et l'arrêté du 19 décembre 2006, sur la formation des maîtres nous demandent de définir les connaissances, les capacités et les attitudes.</small>
<p>Premiers pas</p> <p><i>Sur une piste verte,</i> GLISSER en REALISANT des VIRAGES peu AFFINES et TERMINER par un ARRET NATUREL</p>	<ul style="list-style-type: none"> ° s'équiper, matériel ski, tenue vestimentaire et lunettes ° l'équilibre en descente ° Evolution serpentée en trace large ou chasse neige. ° se relever d'une chute. ° les règles d'évolution en groupe (départ, arrêt, intervalles...).
<p>COMPETENCE N°1 (10 heures).</p> <p><i>Sur une piste bleue,</i> DESCENDRE en EVOLUTION peu AFFINEE, CHANGER DE DIRECTION et S'ARRETER VOLONTAIREMENT.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ° Tourner en utilisant des virages de type chasse-neige proche de la ligne de pente ; ° Ralentir, éviter un obstacle, s'arrêter à l'aide de pas tournants, du chasse neige freiné, de l'arrêt type chasse neige... ; ° Le dérapage passif dans la pente, le dérapage contrôlé ; ° Prendre une remontée mécanique, un remonte pente ; ° Agir par une avancée ou un recul du corps dans les ruptures de pente pour maintenir son équilibre et maintenir sa vitesse ; ° Recherche de l'équilibre en descente en variant les contraintes liées au milieu (pente, dévers, neige non damée...).
<p>COMPETENCE N°2. (20 heures)</p> <p><i>Sur une piste bleue</i> DESCENDRE en EFFECTUANT des VIRAGES SKI PARALLELES et en EMPRUNTANT des TRAJETS QUI PERMETTENT le CONTRÔLE et le MAINTIEN de sa VITESSE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ° Descendre des « pistes bleues » en utilisant des virages parallèles ; ° Enchaîner plusieurs virages en supprimant le trajet en traversée ; ° Choisir le meilleur trajet en fonction du terrain ; ° Prise d'appui par flexion pour le déclenchement du virage ; ° Le pivotement des skis dans le déclenchement du virage ; ° La recherche dosée de la prise de carre dans la conduite du virage ° Arrêt contrôlé à partir d'une grande vitesse ; ° Faire du schuss en passant des bosses...et contrôle de l'équilibre par un mouvement vertical du corps notamment par la flexion amortissement.
<p>COMPETENCE N°3 (30 heures).</p> <p><i>Sur une piste rouge</i> CHOISIR sa VITESSE et la MAINTENIR et CHOISIR ses FORMES de VIRAGES (glissés, dérapés, coupés ou recherche de l'effet directionnel coupé..) en FONCTION du TERRAIN, de la PENTE et de l'ETAT de la NEIGE..</p>	<ul style="list-style-type: none"> ° Le virage coupé ; ° Connaître les types de déclenchement en fonction du terrain ° La connaissance des trajets optimums à emprunter en fonction des types de terrains et de neige (pentes raides, pentes avec bosses, pentes en dévers...); ° La connaissance des trajets optimums à emprunter en fonction des types de neige (damée fine, dure, non damée poudreuse, non damée humide..) ° Les virages glissés ° Le virage avec prise de carres (pourquoi et comment) ° Le virage en neige non damée ° Le dérapage frein

NB : Les compétences générales sont définies par l'établissement et en référence au décret N° 2006-830 du 11 juillet 2006 sur « le socle commun de connaissances et de compétences » dans les paragraphes 5 et 6 sur les compétences sociales et civiques, la prise d'initiative et d'autonomie.

CONSTRUIRE UN CYCLE de SKI ALPIN

Les préconisations:

- 2h de pratique effective par leçon et 5 à 6 leçons par cycle (mini 10h/cycle)
- Enseignement à des classes du cycle central.
- Tendre vers Affiner les acquisitions visées en terme de compétences proposées au niveau académique
- Définir l'évaluation des acquisitions des compétences visées
- Définir, par établissement, les compétences générales à faire acquérir (décret sur le socle commun des connaissances et des compétences, du 11 juillet 2006 et programme sur les thèmes de convergence, BO hors série N° 5 du 25 août 2005)..
- Intégrer dans la mesure du possible un travail interdisciplinaire dans cet enseignement, notamment sur les thèmes de convergence (météorologie, sécurité, environnement durable...)
- Créer les conditions d'organisation et d'encadrement qui permettent aux enseignants d'exercer pleinement leur responsabilité.

La Démarche

Que veut-on que l'élève apprenne ?
Quel est le contexte, l'encadrement ?
Situation de référence ?
Compétences attendues ?
Les savoir-faire nécessaires ?
Choix du lieu ?
Évaluation ?

Que veut-on que l'élève apprenne ?

- Maîtriser sa vitesse
- Maîtriser sa trajectoire, son trajet
- Respecter des consignes relatives aux évolutions en groupe et aux espaces d'évolution..
- Se repérer par rapport à un espace, un groupe, un relief, à m'état de la neige, la température ...

Dans quel contexte ?

- Eprouver du (Se faire) plaisir (utilisation des formes jouées ou des défis raisonnés..)
- Agir en sécurité
- En groupe homogène

Situation de référence

Parcours à effectuer en tenant compte de variables proposées:

- Temps, les conditions atmosphériques
- Choix du terrain (pente, longueur du trajet et ses variantes en fonction de ses ressources, état de la neige, le protocole de réalisation...)
- Choix des ateliers ou de l'itinéraire

Compétences spécifiques, niveau débutant

- Savoir glisser sur une pente faible se terminant par un arrêt naturel.
- Indicateurs: sans tomber, ni m'arrêter
- Critères: choix d'itinéraire adapté aux ressources (pente, ateliers...), vitesse, type d'arrêt.
- Je respecte les consignes liées à l'enseignement ou à la pratique: horaires, consignes didactiques, consignes d'organisation, règles du skieur...

Savoir Faire attendus après 10 heures de pratique

- Tourner en utilisant des virages chasse neige proche de la ligne de pente
- Ralentir, éviter un obstacle, s'arrêter à l'aide de, Maîtrise ses arrêts (pas tournants, chasse neige freiné)
- Dérapage de façon passive dans la pente
- Prendre un remonte pente
- Se positionner en avant et arrière pour conserver l'équilibre dans les ruptures de pentes.
- Recherche de l'équilibre en descente en s'adaptant aux contraintes liées au milieu...(pente, dévers, neige non damée....)

Savoir Faire attendus après 20 heures de pratique

- Descendre des pistes bleues en utilisant des virages parallèles
- Réaliser une succession de virages en limitant la trace en traversée
- Choisir le meilleur trajet en fonction du terrain et de ses potentialités...Varier ses trajectoires en fonction du terrain et enchaîner ses virages.
- Prise d'appui par flexion pour le déclenchement du virage.
- Le pivotement des skis dans le déclenchement du virage.
- La recherche dosée de la prise de carre dans la conduite du virage.
- Arrêt contrôlé à partir d'une grande vitesse
- Faire du schuss et sauter des bosses (construire le jeu vertical pour l'impulsion ou l'amortissement).

Savoir faire attendus après 30 heures de pratique

- Le virage coupé : utiliser des virages coupés avec des skis paraboliques en conduite de courbe
 - La connaissance des types de déclenchement en fonction du terrain
 - La connaissance des trajets optimaux à emprunter en fonction des types de terrain (pente raide, présence de bosses, pente en dévers...), des types de neige (fine, dure, poudreuse, humide, non damée).
- Le virage en neige non damée.

Connaissances.

- Liées à la sécurité et à l'évolution en groupe, la vie de groupe...
- Utilisation des membres inférieurs en flexion et appui sur la languette des chaussures
- Anticipation du regard
- Utilisation des bras et des bâtons pour l'équilibre

Choix du lieu

- Piste à vue...
- Connue et reconnue par les élèves
- Offrant les variables choisies

Evaluation

- Sur les choix... et la maîtrise des choix... (l'écart de réalisation...)
- En terme de compétence, sous forme de niveaux d'exigence...
- À résultat immédiat...

Evaluation finale.

- Choix du terrain: piste accessible à tous les groupes avec des variations de pente et de reliefs et de neige..
- Même espace d'évolution et parcours avec des départs différents et des exigences différentes. Les élèves doivent faire un choix en fonction de leurs compétences.
- Slalom grands virages, virage de type carving, slalom petits virages, passage de bosses, pas tournant, arrêt en dérapage frein.

ASPECT JURIDIQUE et RESPONSABILITE

TABLE RONDE

avec

G. OLIVIERI, responsable du service juridique du RECTORAT
R. PASTEUR, I-A, inspecteur pédagogique régional

Préambule.

Monsieur Gérard Olivieri précise que sur une année, dans l'académie de Grenoble, on compte 12 à 15 accidents scolaires dans lesquels les familles se portent partie civile. Ces différents faits concernent pour 50% l'E.P.S. et 50% pour les autres activités d'enseignement dont certaines organisées hors de l'école. Ceci représente un nombre peu élevé et la **loi de juillet 2000** qui protège davantage l'enseignant a permis de diminuer les risques de mise en cause du fait **d'imprudence ou de négligence**. L'idée de rechercher une culpabilité se voit davantage au tribunal administratif ou encore civil.

La déclaration d'accident.

Il est indispensable de la remplir avec soin et de façon très rigoureuse. La déclaration d'accident est un **constat** à établir, il faut donc s'en tenir strictement aux **faits survenus**. Des recommandations à ce sujet sont diffusées sur le site E.P.S. Elles sont extraites d'une publication juridique du PLI à l'initiative du rectorat de Grenoble.

En cas d'accident c'est **l'enseignant d'E.P.S. responsable du groupe qui établit la déclaration d'accident** et non systématiquement le professeur de la classe ou bien évidemment l'intervenant extérieur.

L'enseignant ou les enseignants organisateurs sont responsables du bon déroulement des leçons de ski.

Les enseignants doivent déterminer et accomplir leur mission auprès des collaborateurs bénévoles sollicités. Il s'avère indispensable d'organiser une réunion de travail préalable avec les professeurs, les parents, les bénévoles ou professionnels comme les moniteurs de ski afin de préciser **leur mission de surveillance et d'encadrement** et de préciser **les compétences à faire acquérir aux élèves** qui composent les groupes auprès desquels ils apportent leur collaboration et enfin la **conduite à tenir en cas d'incident**. Il faut s'assurer que chaque personne sollicitée pour participer à l'encadrement possède une bonne connaissance du domaine skiable utilisé afin de ne pas conduire les élèves sur des terrains ou remontées mécaniques qui ne seraient pas de leur niveau et constitueraient un danger.

L'enseignant ou les enseignants d'E.P.S. **informent les familles**, avec l'aide de l'administration, de l'organisation de l'enseignement et des aspects sécuritaires concernant le matériel, la tenue vestimentaire, les apports énergétiques, et enfin les règles essentielles de conduite des élèves au cours de ces leçons à l'extérieur, en relation avec le règlement intérieur de l'établissement.

Avant chaque leçon, une rencontre avec le chef d'établissement puis avec l'ensemble de l'encadrement avant le début des interventions a pour objet de préciser le document écrit intitulé, « **protocole de leçon** » ou « **procès verbal de leçon** » sur lequel devrait être mentionné :

- Les numéros de téléphone de l'établissement, du service des pistes, du poste de secours de la station.
- Par groupe la liste des élèves, numéro de téléphone de la personne à prévenir (voir avec le chef d'établissement), en cas d'incident ou autres ;
- Le **programme général** de l'après midi ou la journée (horaires de départ et de retour, lieux ou secteur d'évolution défini, pause, regroupement.....).
- Le ou les enseignants responsables du groupe ou des groupes et les **numéros de téléphones portables** ou canal de communication pour les talkies-walkies. En effet il faut avoir un moyen de communication entre les groupes (téléphone portable ou talkies).
- Ce **qu'il faut apprendre** en relation avec la compétence à faire acquérir.
- Les **aspects sécuritaires** liés au type de piste, à l'état de la neige, au nombre d'élèves ou la fréquentation de la piste, la température, le soleil, la visibilité, les évolutions en groupe....

Il faut prévoir un programme optimum avec d'excellentes conditions et un programme minima à appliquer en fonction de l'évolution des conditions de pratique (visibilité, météorologie, fatigue, température...) afin de minimiser les risques, et évidemment un programme de repli ou de report en cas de conditions très défavorables.

Monsieur Olivieri précise qu'il est important en cas de contentieux de pouvoir présenter des documents écrits mais aussi de rassembler des **témoignages susceptibles de prouver que les différentes consignes ont bien été données oralement** (réunion parents professeurs, élèves ; au cours du trajet en bus aux élèves et/ou surtout avant le début de la leçon. Un accompagnateur qui de sa propre initiative mettrait en danger le groupe dans le quel il se trouve pour encadrer (exemple ski hors piste) et ne prendrait pas en compte les consignes données par l'organisateur responsable verrait sa responsabilité complètement engagée en cas d'accident.

Mise en œuvre.

A tout instant il doit y avoir de la part des accompagnateurs appréciation de la mise en danger d'autrui. L'enseignant responsable doit donc sensibiliser les personnes sollicitées pour l'encadrement à cette notion de se comporter en « bon père de famille ».

L'enseignant ou les enseignants d'E.P.S désignés par l'établissement pour assurer l'encadrement ont une **obligation de surveillance**. Ils doivent donc se poser un certain nombre de questions. Les moyens mis en œuvre permettent-ils d'assurer une surveillance efficace. Combien de groupes à surveiller ? Combien d'accompagnateurs par groupes ? Quel est le niveau des élèves du groupe ? Quel est le contexte de la pratique aujourd'hui ? Quelle est la répartition des groupes sur l'ensemble des zones d'évolution définies ? Ces aspects sont déterminants.

Pour la composition des groupes, les textes publiés par le ministère de la jeunesse et des sports et de la vie associative ne sont qu'indicatifs. La référence est **le décret du 30 août 1985 sur l'autonomie des établissements**. C'est donc le chef d'établissement qui arrête la composition des groupes, de l'encadrement et de l'organisation de l'encadrement, sur propositions des enseignants. Il est donc très important que toutes les questions évoquées au paragraphe précédent soient bien étudiées pour fixer avec le chef d'établissement l'organisation générale de l'ensemble des leçons du cycle et de la leçon du jour.

Pour des raisons de sécurité et non de confort pédagogique, il faut constituer des groupes d'un ou deux niveaux proches. La formule la plus pertinente serait d'organiser des groupes de 12 environ et de prévoir 2 groupes en apprentissage sur un territoire très proche placé sous la responsabilité d'un enseignant d'E.P.S.

Pour faciliter la pédagogie différenciée il est souhaitable de travailler sur le même terrain différents objectifs ou de travailler le même objectif sur différents terrains différents et proches.

Les Risques en E.P.S.

Il est nécessaire d'organiser les interventions à partir la circulaire ministérielle du 9 mars 1994 (BO 17 mars 1994) et surtout celle du **13 juillet 2004** (BO du 9 septembre 2004).

Ces circulaires conduisent les enseignants à être attentifs aux points suivants :

- Vérification de l'ouverture des pistes ou remontées mécaniques, de leur horaire de fermeture, de leur état, des zones dangereuses, des prévisions météorologiques (arrêtés de juin 2003).
- Nature des situations proposées au regard du niveau des élèves ;
- Les règles de sécurité au niveau du matériel utilisé (port du casque) et des zones d'évolution définies ;
- La vérification de la tenue vestimentaire et le respect des règles élémentaires en matière d'hygiène
- La nécessité d'informer les familles ;
- L'écriture et la signature d'une convention entre les partenaires (loi du 6 juillet 2000, article 40).

Quelques points importants.

- Le **ski hors piste** (à ne pas confondre avec du ski sur pistes ouvertes et non damées) est interdit pour tout le personnel d'encadrement quelque soit sa qualification.
- Le **casque** n'est pas obligatoire sur le plan juridique mais il faut fortement le conseiller. Le juge détermine la responsabilité au cas par cas. Il est préférable de le rendre obligatoire. Le préciser dans le projet présenté au conseil d'administration.
-

En résumé, c'est aux professeurs d'E.P.S. responsables des classes de maîtriser l'organisation générale. Les bénévoles ou les techniciens sollicités pour participer à l'encadrement sont sous leur responsabilité. Les enseignants n'ont pas obligation d'avoir les élèves dont ils sont responsables constamment dans leur champ de vision si le travail est bien défini et les lieux de pratique déterminés. Pour contrôler le bon déroulement il est nécessaire que l'enseignant puisse voir dans la demi journée ou journée évoluer les groupes placés sous sa responsabilité.